RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE POUR LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

2018-2021 | RAPPORT SUR LE CYCLE DU PROGRAMME

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures 4

Acronymes 5

1. Avant-propos 6

2. Contexte en 2018-2021 7

3. Indicateurs clés de progrès du Plan stratégique 2018-2021 10

- Élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale 12
- Élimination des décès maternels évitables 16
- Élimination de la violence fondée sur le genre et des pratiques néfastes 19

4. Mobilisation, engagement et autonomisation des jeunes 22

- 25 Heures de Dakar : créer un élan pour la CIPD+25 23
- Engagement significatif des adolescents et des jeunes dans la réponse à la pandémie 24
- Consortium mondial de la jeunesse contre les mutilations génitales féminines 25

5. Réponse humanitaire 26

- Garantie de la coordination inter-agences en matière de prévention, de réponse et d'atténuation des risques de violence fondée sur le genre 26
- Élargissement du domaine de responsabilité en matière de violence fondée sur le genre et renforcement du soutien à la protection au niveau interinstitutionnel 27

- Réponse aux défis humanitaires transfrontaliers par une coordination efficace : le bassin du lac Tchad 28
- Renforcement de la coordination et de la réponse à la violence fondée sur le genre dans le Sahel central 29

6. Communications, mobilisation des ressources et partenariats en vue du changement 30

7. Partenariats stratégiques 35

- Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel 35
- Fonds français de Muskoka : construire ensemble, produire mieux 39

8. Voie à suivre : réalisation du Plan stratégique 2022-2025 40

LISTE DES FIGURES

Figure I. Indicateurs du Plan stratégique 2018-2021 10

Figure II. 2018-2021 : Zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale 13

Figure III. 2018-2021 : Taux de prévalence de la contraception (toutes méthodes confondues) 14

Figure IV. 2018 et 2021 : Taux de natalité chez les adolescents 15

Figure V. 2018-2021 : Proportion des naissances traitées par du personnel de santé qualifié 17

Figure VI. Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2021 18

Figure VII. 2018-2021 : Taux de mariage d'enfants 20

Figure VIII. 2018-2021 : Taux de mutilations génitales féminines 21

Figure IX. Pays de l'action humanitaire pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre 26

Figure X. Articles produits et nombre de personnes atteintes par l'UNFPA et ses partenaires, 2018-2021 31

Figure XI. Volume de fonds secondaires en Afrique de l'Ouest et du Centre 33

Figure XII. Tendance du financement humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2018-2021 33

Figure XIII. Six facteurs d'accélération du Plan stratégique 2022-2025 42

Figure XIV. Transformation de l'UNFPA 43

Figure XV. Densité de population de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (millions) 45

ACRONYMS

AfriYAN	Réseau des jeunes africains et adolescents
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
MGF	Mutilations génitales féminines
CPI	Comité permanent interorganisations
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
RAES	*Réseau Africain de l'Éducation pour la Santé*
ODD	Objectif de développement durable
SWEDD	Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

1 AVANT-PROPOS

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport de cycle de programme qui rend compte des quatre années du Plan stratégique 2018-2021 du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Afrique de l'Ouest et du Centre. Nous avons effectué des progrès décisifs pour atteindre les trois résultats transformateurs dans la région, avec 2030 – l'année cible du Programme 2030 des Nations Unies et des Objectifs de développement durable (ODD) – en ligne de mire. Tout cela malgré un contexte de besoins humanitaires et d'insécurité croissants, aggravé par la pandémie de COVID-19 à laquelle le monde fait face depuis mars 2020.

Nous sommes fiers que les 23 pays de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre aient tout mis en place, que ce soit au niveau stratégique ou tactique, en travaillant en étroite collaboration avec leurs partenaires et en les soutenant, notamment les organisations des Nations Unies, les organisations confessionnelles, les réseaux de jeunes, les donateurs, le secteur privé et les organisations de la société civile. Aux côtés de nos partenaires, nous avons conjointement soutenu les efforts des gouvernements de la région pour répondre à leurs priorités à la lumière du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Les engagements mondiaux pris lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD en 2019 ont montré la forte conviction à l'échelle internationale qu'il ne peut y avoir de progrès pour l'humanité sans la sécurité et la participation des femmes et des filles. Par le biais de divers réseaux, les jeunes jouent un rôle essentiel dans la réalisation des résultats transformateurs de l'UNFPA. Pour cette raison, la Directrice exécutive de l'UNFPA a remis un prix au Réseau Africain des Adolescents et Jeunes (AfriYAN) au cours du Sommet de Nairobi sur la CIPD-25 pour son engagement actif et dynamique et ses efforts de plaidoyer en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, tout en reconnaissant son travail.

À la lumière de ces défis de taille, le Plan stratégique 2022-2025 offre l'occasion de poser davantage la question du dividende démographique et de la diversité comme un catalyseur et un accélérateur pour atteindre les trois résultats transformateurs. L'UNFPA continue d'accueillir des partenaires et de mobiliser des ressources pour améliorer la vie des jeunes, des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Argentina Matavel Piccin,
Directrice régionale du Bureau régional de l'UNFPA
pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

2 CONTEXTE EN 2018-2021

Le Plan stratégique 2018-2021 du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) avait pour objectif primordial de contribuer à la réalisation de l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, et de faire progresser la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Par conséquent, le plan d'action pour les interventions régionales en Afrique de l'Ouest et du Centre avait pour ambition de soutenir et de compléter les efforts déployés aux niveaux régional et national pour atteindre ces objectifs, conformément aux ODD 3 et 5 et aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

En 2016, lors de la phase de conception du Plan stratégique 2018-2021 et du Plan d'interventions et d'actions régionales, la population de la région Afrique de l'Ouest et du Centre s'élevait à 414 millions de personnes. Les taux de fécondité, par exemple, s'élevaient à 5,2 enfants par femme, pour une population composée de plus de 60 % de jeunes de moins de 24 ans. Le taux de mortalité maternelle était de 679 pour 100 000 naissances vivantes, le taux de prévalence de la contraception dans la région de 13 %, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale de 24 %, tandis que le taux de naissances assistées par des accoucheurs qualifiés était de 48 %.

La région avait l'une des populations les plus jeunes du monde, puisqu'environ 60 % de la population était âgée de moins de 24 ans. La proportion de jeunes dans la région a légèrement augmenté depuis, ce qui souligne l'importance de leur place dans les plans de développement. Il est essentiel de prendre en compte leurs besoins et ceux des femmes afin d'exploiter le dividende démographique et de réaliser les ODD. Il était donc crucial de donner la priorité aux femmes et aux jeunes en matière de mise en œuvre.

C'est dans ce contexte que ce rapport présente les progrès réalisés pour atteindre les trois résultats transformateurs de l'UNFPA :

i. **éliminer les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ;**

ii. **éliminer les décès maternels évitables ; et**

iii. **éliminer la violence fondée sur le genre, y compris le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines (MGF).**

Par exemple, les taux de fécondité s'élevaient à **5,2 enfants** par femme, dans une population dont plus de **60 % était âgé de moins de 24 ans.**

Taux de mortalité maternelle

679 pour 100 000 naissances vivantes

Taux de prévalence de la contraception

13 %

Zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale

24 %

La région a l'une des populations les plus jeunes du monde, puisqu'environ 60 % de la population est âgée de moins de 24 ans.

3 INDICATEURS CLÉS DE PROGRÈS DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021

Figure I. Indicateurs du Plan stratégique 2018-2021

APERÇU DE 2018

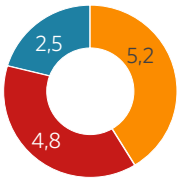

Taux de fécondité total

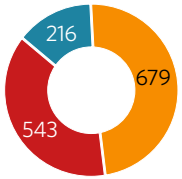

Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)

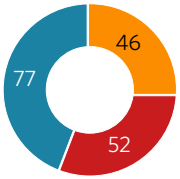

Proportion des naissances traitées par du personnel de santé qualifié (en %)

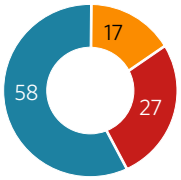

Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans, méthode moderne

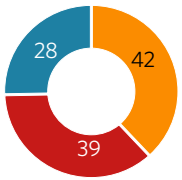

Mariage d'enfants avant l'âge de 18 ans (%)

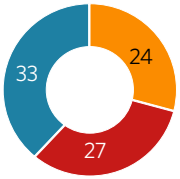

Prévalence des MGF chez les filles âgées de 15 à 19 ans (%)

APERÇU DE 2021

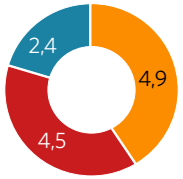

Taux de fécondité total

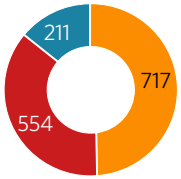

Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)

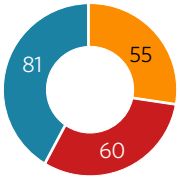

Proportion des naissances traitées par du personnel de santé qualifié (en %)

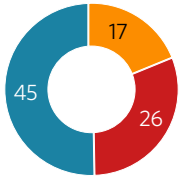

Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans, méthode moderne

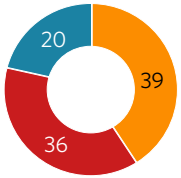

Mariage d'enfants avant l'âge de 18 ans (%)

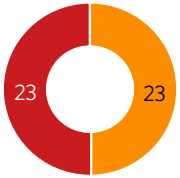

Prévalence des MGF chez les filles âgées de 15 à 19 ans (%)

Afrique de l'Ouest et du Centre ■ Afrique subsaharienne ■ Monde

Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)

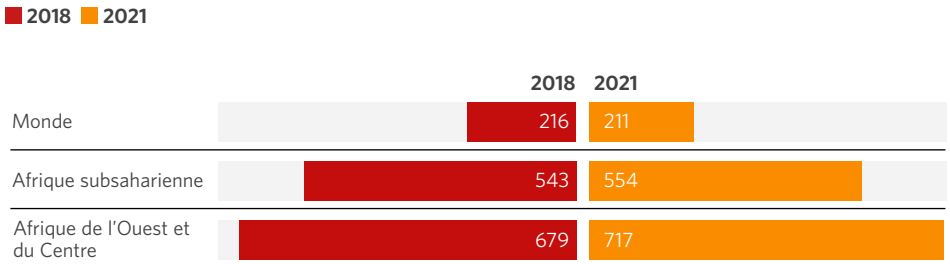

Classification des régions : % des naissances traitées par du personnel de santé qualifié

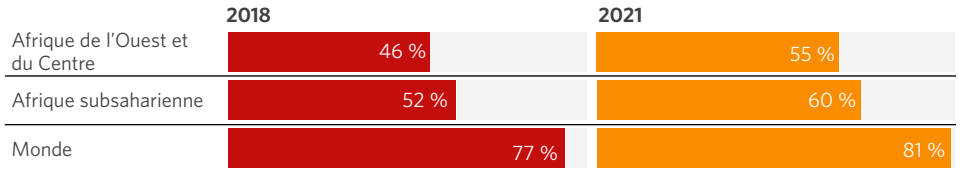

Taux de prévalence de la contraception, femmes âgées de 15 à 49 ans, méthode moderne

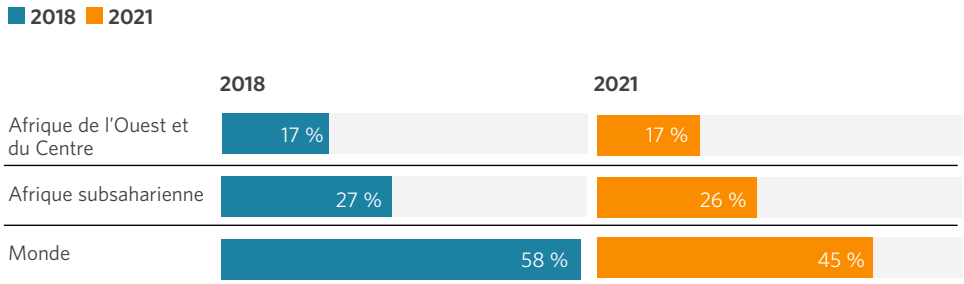

Taux de fécondité total

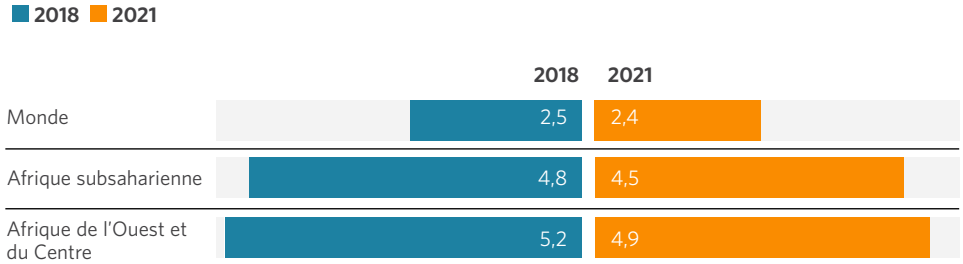

Taux de mariage d'enfants avant l'âge de 18 ans

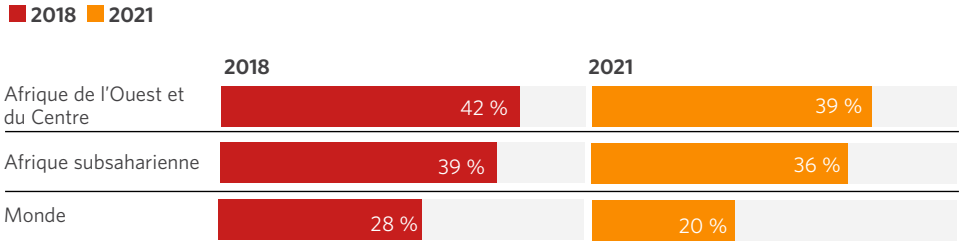

Prévalence des MGF chez les filles âgées de 15 à 19 ans

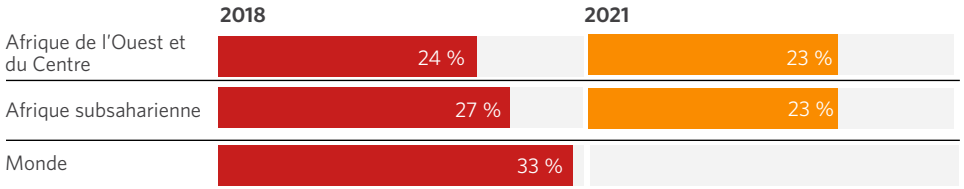

Élimination des besoins non satisfaits en matière de PLANIFICATION FAMILIALE

La planification familiale constitue un pilier essentiel de la santé et du bien-être sexuels et reproductifs. Veiller à ce que les besoins en matière de planification familiale soient pleinement satisfaits consiste précisément à établir une base fondamentale pour la santé et les droits sexuels et reproductifs. À cet égard, la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a effectué des progrès modestes mais constants pour éliminer les besoins non satisfaits en matière de planification familiale, qui sont passés de 24 % (2018) à 22 % (2021). Le Cabo Verde a le plus faible besoin non satisfait en matière de planification familiale, ce qui correspond à la moyenne mondiale de 11 %. Le Bénin, la Guinée équatoriale et le Togo ont les besoins non satisfaits les plus élevés en matière de planification familiale, soit 31 %.

Figure II. 2018-2021 : Zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale

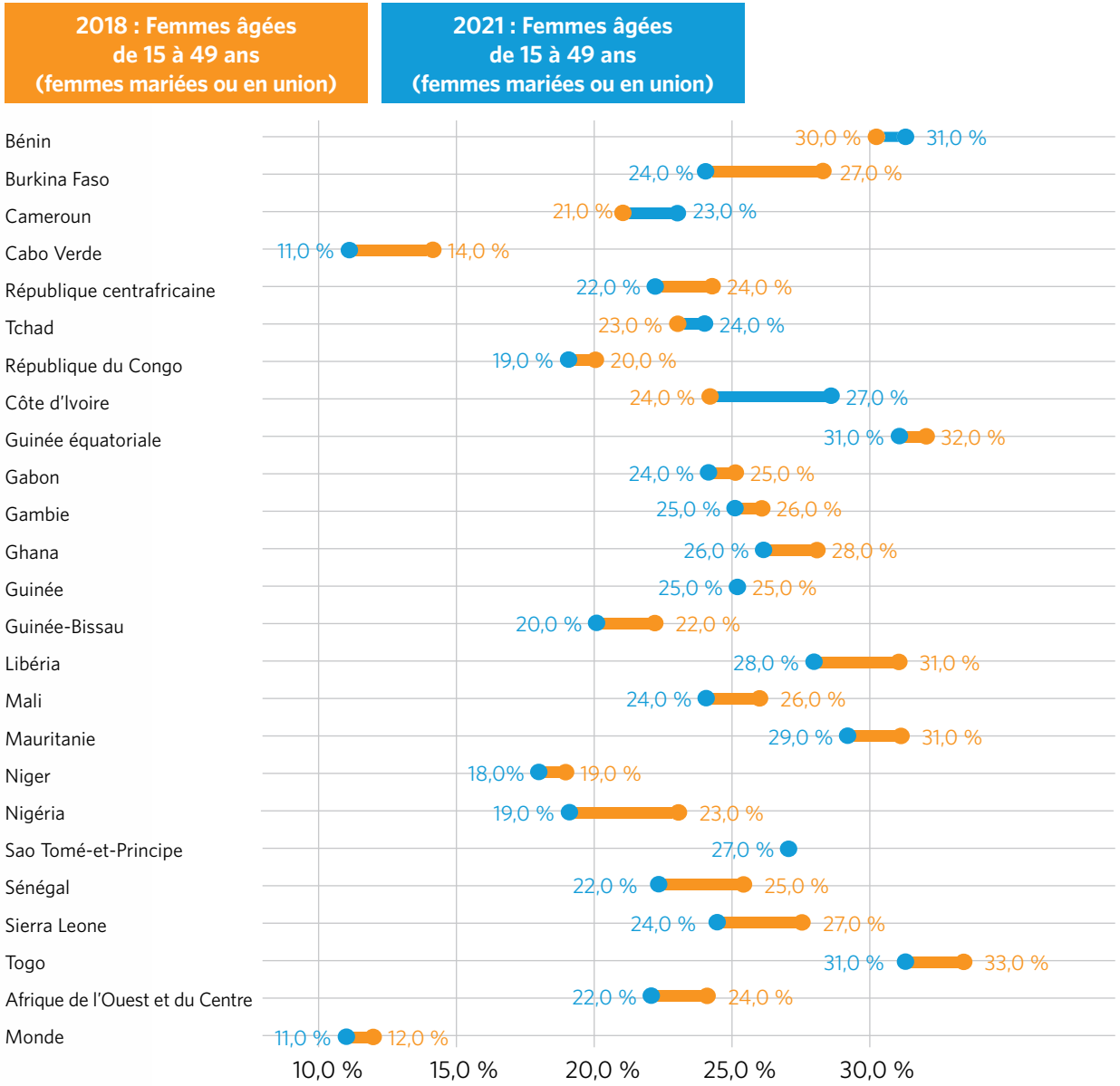

L'utilisation de toute méthode de contraception a augmenté d'un point en Afrique de l'Ouest et du Centre, alors qu'elle a stagné au niveau mondial. Fin 2021, le taux de prévalence de la contraception en Afrique de l'Ouest et du Centre s'élevait à 22 %, contre 63 % au niveau mondial. Le Burkina Faso et le Cameroun ont enregistré la plus forte amélioration (10 %), passant respectivement de 24 % (2018) à 34 % (2021) et de 23 % (2018) à 33 % (2021). Le Libéria suit de près ces deux pays avec une augmentation de 9 %, passant de 21 % (2018) à 30 % (2021). Avec une augmentation de 8 %, passant de 62 % (2018) à 68 % (2021), le Cabo Verde a maintenu son avance bien au-dessus de la moyenne mondiale, qui est de 63 %.

Figure III. 2018-2021 : Taux de prévalence de la contraception (toutes méthodes confondues)

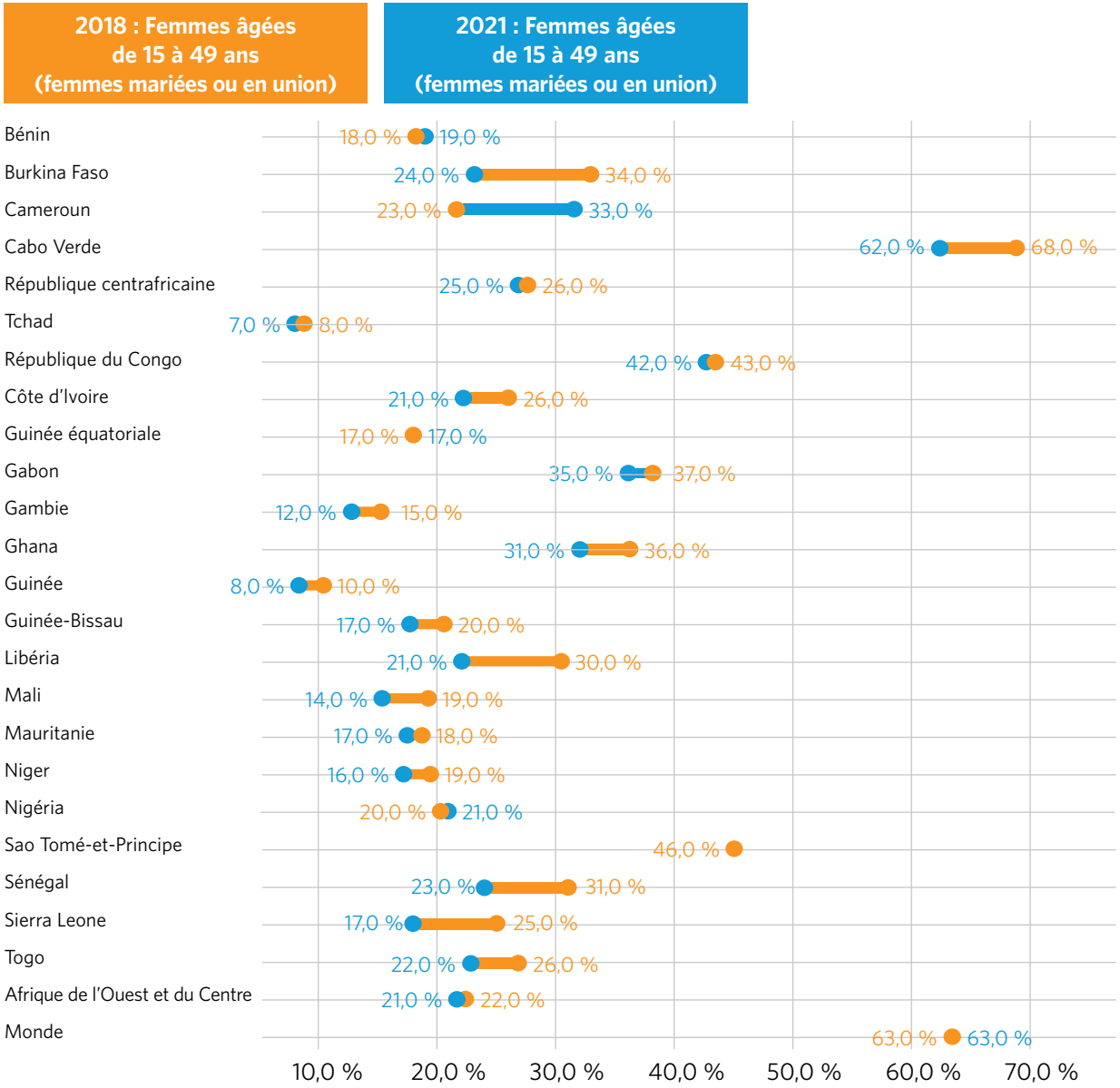

Au niveau régional, une amélioration légèrement significative a été enregistrée pour le taux de natalité chez les adolescentes pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans, qui est passé de 115 (2018) à 108 (2021).

Bien que l'on ait observé de légères baisses aux niveaux mondial et régional, plusieurs pays n'ont effectué aucun progrès, comme la République centrafricaine, où le taux de natalité chez les adolescentes stagne à 229 pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans. Le Ghana, dont le taux de natalité chez les adolescentes est pourtant le plus bas de la région, est pourtant passé de 65 à 75 % au cours de cette période. Le Niger a sans doute réalisé les progrès les plus significatifs en réduisant le nombre de cas pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans de 206 (2018) à 179 (2021).

Figure IV. 2018-2021 : Taux de natalité chez les adolescentes

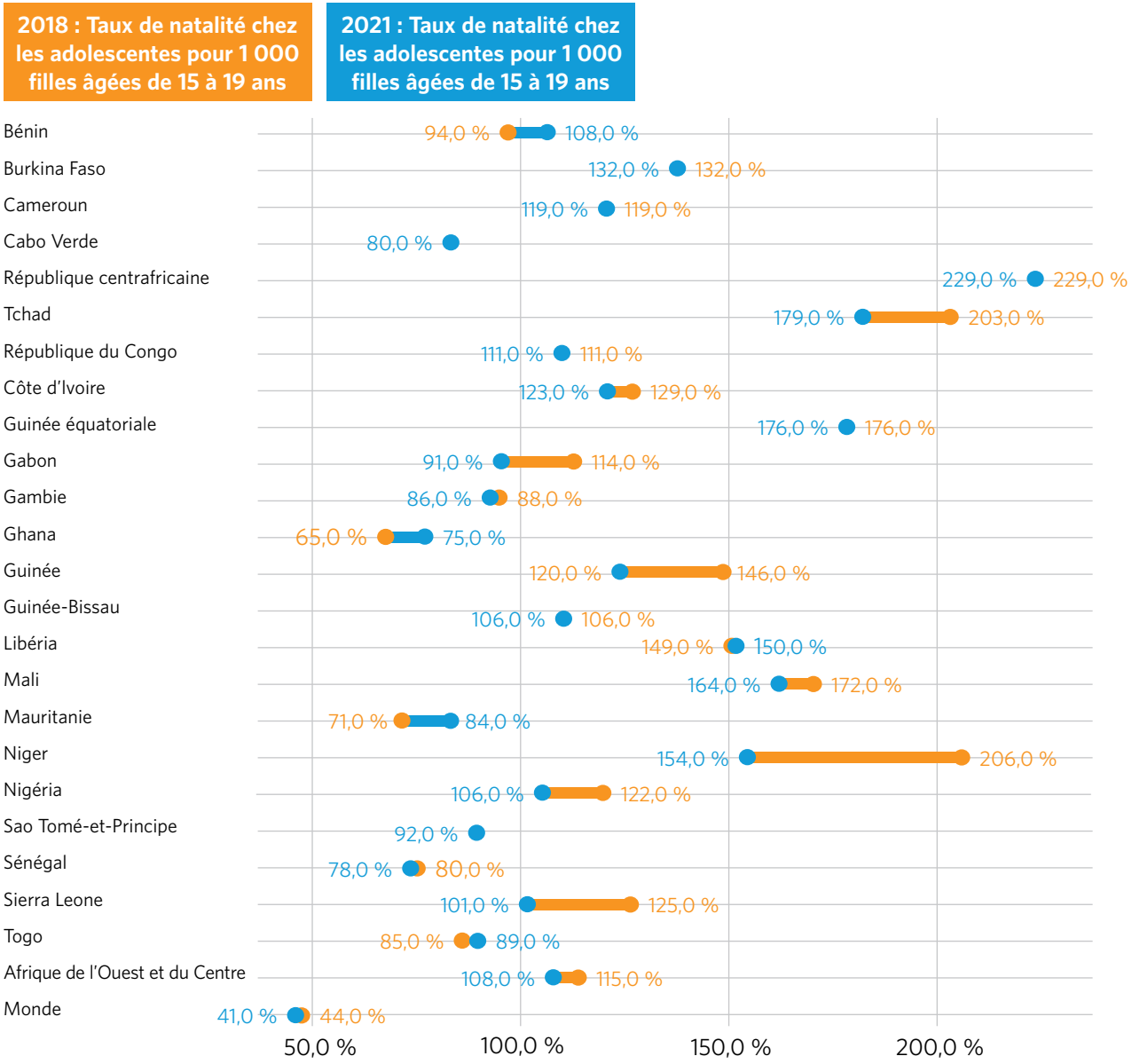

Élimination des décès MATERNELS ÉVITABLES

Au cours de la période considérée, le pourcentage d'accoucheurs qualifiés est passé de **46 %** (2018) à **55 %** (2021) dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le but de réduire la mortalité maternelle. Plusieurs pays ont connu une amélioration du pourcentage d'accoucheurs qualifiés sur cette période de 4 ans. Les progrès les plus notables ont été réalisés par la Sierra Leone (27 %), le Togo (24 %) et le Sénégal (21 %). Toutefois, Sao Tomé-et-Principe (93 %), le Cabo Verde (92 %) et le République du Congo (91 %) restent les pays de la région où le nombre de naissances assistées par du personnel de santé qualifié est le plus élevé.

Figure V. 2018-2021 : Proportion des naissances traitées par du personnel de santé qualifié

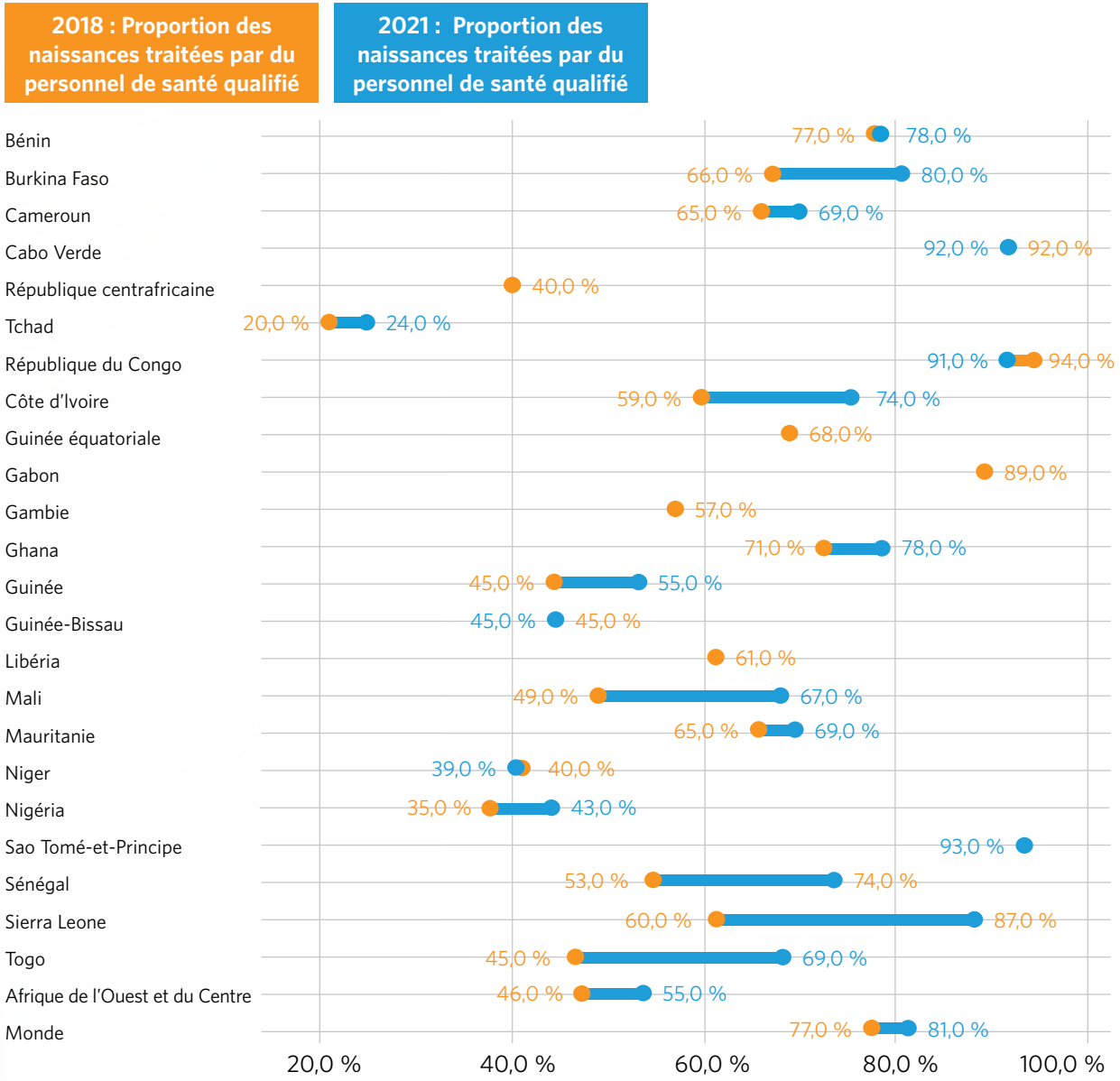

Dans le même temps, le taux de mortalité maternelle de la région est passé de 679 pour 100 000 naissances vivantes en 2016 à **717 pour 100 000** naissances vivantes en 2021. Alors que l'objectif de l'UNFPA est d'atteindre un taux de zéro d'ici 2030, le taux mondial s'élève à 210 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les parties prenantes ont donc l'énorme responsabilité de réduire le nombre de femmes qui trouvent la mort en accouchant. Il s'agit d'une tâche herculéenne si l'on veut progresser vers l'objectif du programme de la CIPD de ramener le nombre de décès maternels à moins de 75 % des naissances vivantes d'ici 2030.

Figure VI. Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2021

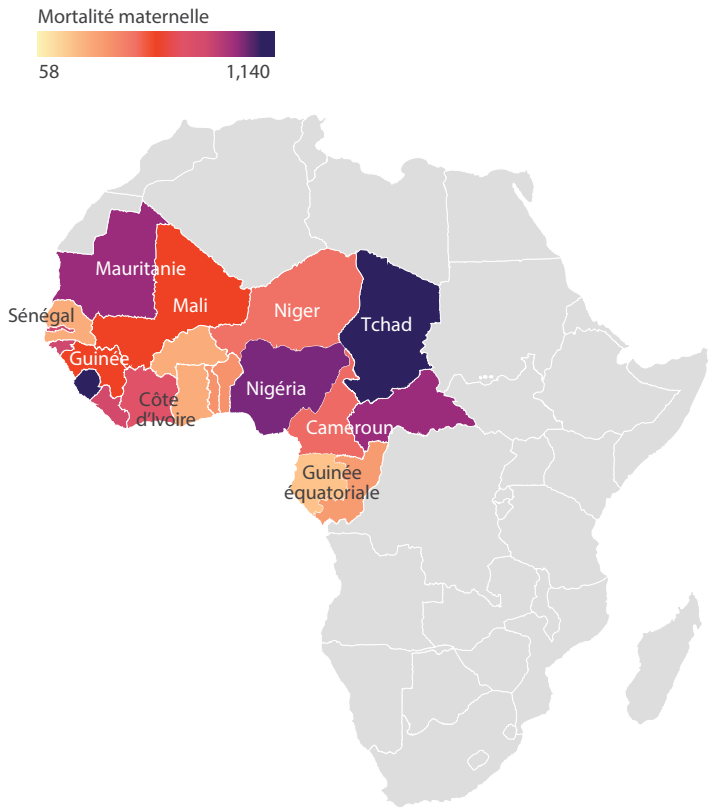

Vert : trois pays les plus performants/orange : trois pays les moins performants

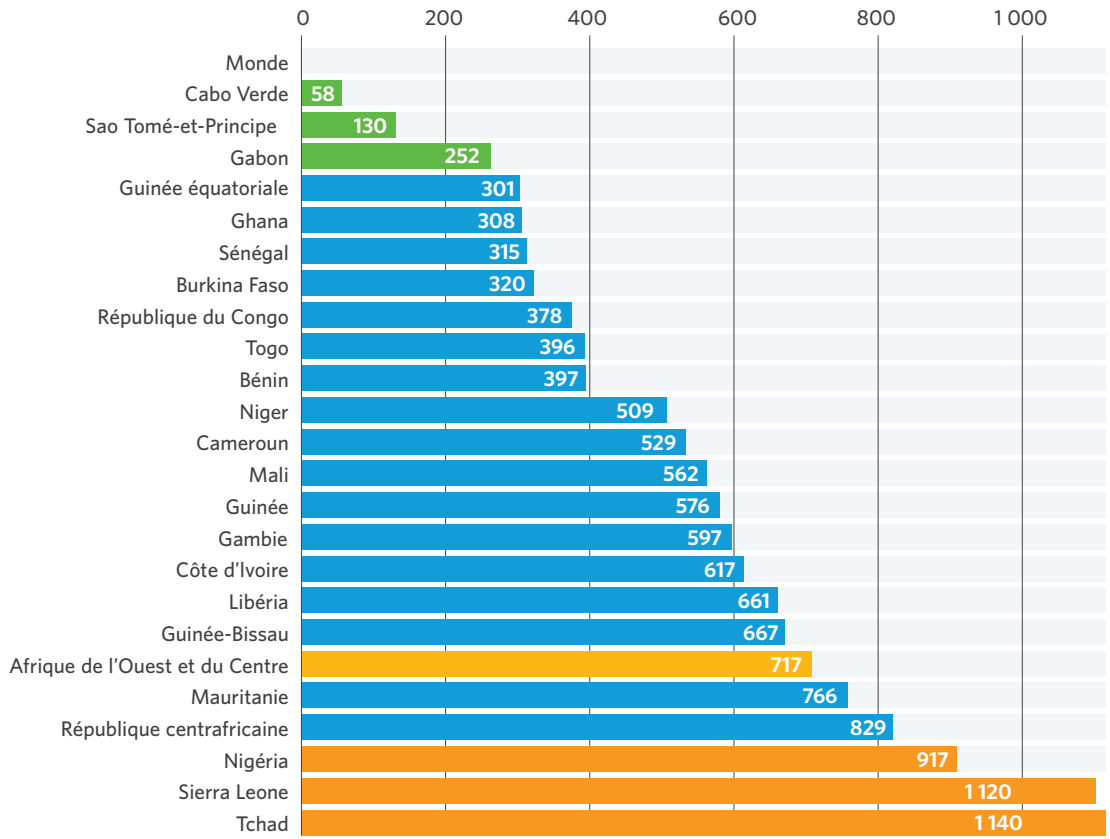

Élimination de la VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE et des pratiques néfastes

La moyenne régionale en matière de mariage des enfants avant l'âge de 18 ans a légèrement diminué, et est passée de 42 % (2018) à 39 % (2021), contre 8 % au niveau mondial. La Sierra Leone a enregistré la plus forte baisse (9 %) des cas de mariage d'enfants, passant de 39 % (2018) à 30 % (2021). Les pays qui ont fait quelques progrès sont la République du Congo (6 %), la Côte d'Ivoire (6 %), le Mali (6 %) et la Guinée (5 %).

À l'inverse, le Bénin et la Mauritanie ont connu une augmentation de 5 % et 3 % du nombre de mariages d'enfants avant l'âge de 18 ans, passant respectivement de 26 % (2018) à 31 % (2021). Le Cabo Verde dispose du plus faible pourcentage de cas de mariage d'enfants, avec 18 %, ce qui est même inférieur à la moyenne mondiale de 20 %.

Figure VII. 2018-2021 : Taux de mariage d'enfants

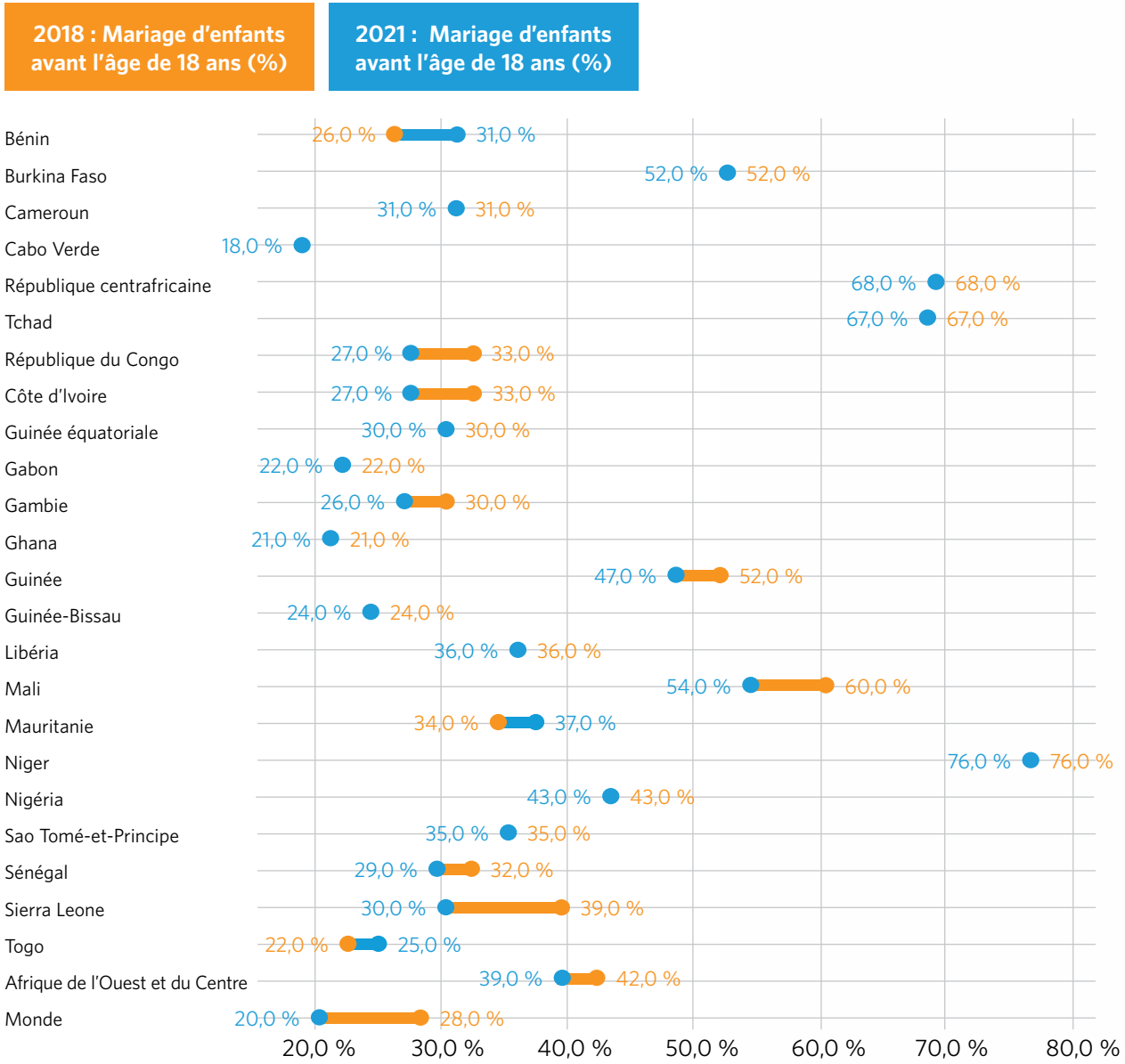

Mutilations génitales féminines

Le mariage d'enfants constitue l'une des principales causes de la fistule obstétricale, qui est plus fréquente en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le même temps, la prévalence des MGF chez les filles âgées de 15 à 19 ans a diminué d'un seul point, passant de 24 à 23 %. Une approche intégrée de vastes campagnes, de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre de lois appropriées permet de faire pression pour éliminer la violence fondée sur le genre et les autres pratiques néfastes.

L'UNFPA dirige des mécanismes de coordination de la prévention et de la réponse à la violence fondée sur le genre dans 16 pays ; il existe un mécanisme d'alerte pour identifier et signaler les cas de violence fondée sur le genre dans 13 pays ; 1 415 femmes et filles victimes de violence ont eu accès aux services essentiels (santé, social, police et justice), y compris celles qui sont handicapées.

Figure VIII. 2018-2021 : Taux de mutilations génitales féminines

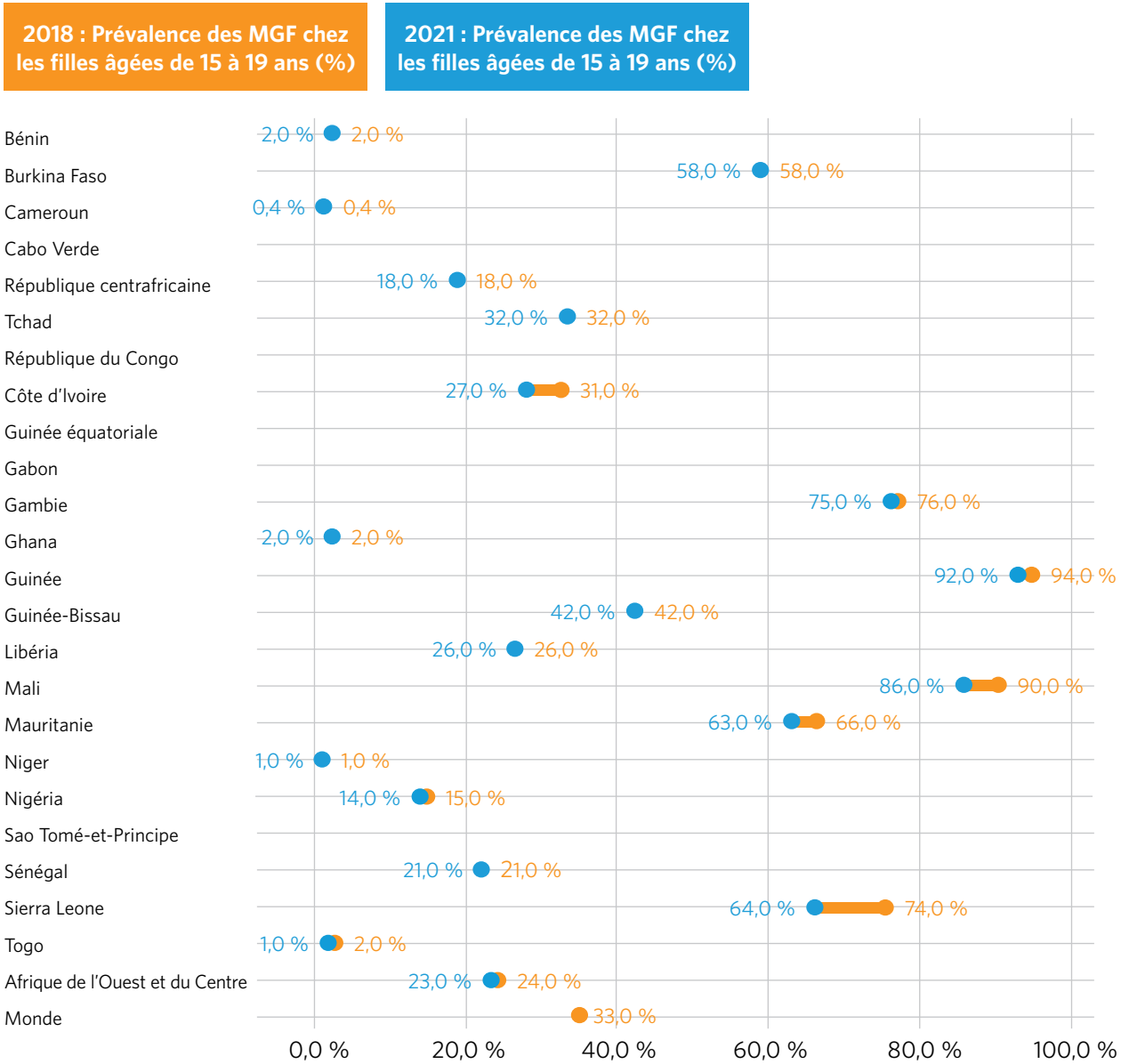

4 MOBILISATION, ENGAGEMENT ET AUTONOMISATION DES JEUNES

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine et le Secrétaire général des Nations Unies ont décidé de donner la priorité aux investissements en faveur des jeunes en Afrique, par le biais de la Feuille de route de l'Union africaine sur la valorisation du dividende démographique. Le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a tiré parti de l'agenda du dividende démographique pour mobiliser des ressources et des partenariats afin de soutenir l'agenda de transformation pour les jeunes. L'UNFPA garantit le renforcement du leadership et de la participation des jeunes, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et à une éducation sexuelle complète, ainsi que la protection contre le VIH, les pratiques néfastes, la violence et l'exploitation.

25 Heures de Dakar : créer un élan pour la CIPD+25

En novembre 2019, le vingt-cinquième anniversaire de la CIPD (CIPD+25) s'est tenu à Nairobi, au Kenya. En préparation du sommet de la CIPD+25, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a soutenu le chapitre régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Réseau des jeunes africains et adolescents (AfriYAN) pour organiser la première édition du sommet de la jeunesse « *25 Heures de Dakar* » en août 2019, avec pour objectif principal de préparer les contributions de la jeunesse africaine pour le sommet de Nairobi. La première édition des *25 Heures de Dakar* a rassemblé plus de 500 jeunes venus des 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des échanges sur le leadership et le développement des jeunes. L'événement a abouti à une déclaration forte appelant les décideurs politiques à tenir compte des aspirations des jeunes au sommet de Nairobi.

À la fin du sommet, les participants ont publié la Déclaration de Nairobi sur la CIPD+25, un programme commun de changement visant à accélérer la réalisation des trois résultats transformateurs du Plan stratégique 2018-2021, sans laisser personne de côté. La déclaration de Nairobi demande de ne pas laisser les jeunes pour compte et exhorte les pays à exploiter le dividende démographique afin d'assurer un avenir juste et durable pour tous. Plus de 1 200 engagements audacieux ont été pris, et les jeunes se sont également engagés aux côtés de gouvernements, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales et d'organisations de la société civile, d'organisations locales et d'organisations confessionnelles.

En vue d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris par les jeunes à Nairobi, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et AfriYAN ont organisé une deuxième édition des *25 Heures de Dakar* en juin 2021 pour souligner l'importance d'investir dans les jeunes et de récolter le dividende démographique. Les jeunes ont partagé leurs expériences et élaboré des stratégies sur la manière d'accélérer la réalisation de leurs différents engagements au niveau national.

Engagement significatif des adolescents et des jeunes dans la réponse à la pandémie

En 2020, au plus fort de la pandémie de COVID-19, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a mené une étude pour identifier les meilleures stratégies d'engagement des adolescents et des jeunes dans la réponse et la reprise après une épidémie ou une pandémie. Cette étude publiée en 2021 met en cause 21 pays, dont 19 dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, un en Afrique de l'Est et en Afrique australe et un en Amérique latine. Elle propose 10 stratégies essentielles pour faire participer les jeunes à la réponse aux urgences de santé publique avant, pendant et dans la phase de reprise de l'urgence sanitaire.

Consortium mondial de la jeunesse contre les mutilations génitales féminines

En novembre 2021, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a créé le premier Consortium mondial de la jeunesse contre les MGF, en partenariat avec le Programme conjoint UNFPA-Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur l'élimination des mutilations génitales féminines et le Programme régional africain de l'Initiative Spotlight, financé par l'Union européenne. Le mouvement des jeunes s'est formé lors de la première édition de la Table ronde mondiale des jeunes sur les MGF, qui s'est tenue au Sénégal et à laquelle ont participé des jeunes de plus de 25 pays. Au cours de l'événement, les jeunes participants ont examiné et apporté des contributions au document de programme de la phase IV du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines, mis en place le Consortium mondial de la jeunesse contre les MGF, développé une vision pour le mouvement et rédigé un mandat détaillé.

Le consortium est né de la nécessité de placer les jeunes au centre des programmes destinés à éliminer les mutilations génitales féminines et de leur fournir les connaissances, les compétences, les outils et les fonds nécessaires pour les aider à devenir des acteurs du changement au sein de leurs communautés. Les membres actuels sont près de 1 500 jeunes issus de 45 pays de toutes les régions, qui travaillent ensemble pour réaliser la vision d'un monde sans mutilations génitales féminines d'ici 2030.

5 RÉPONSE HUMANITAIRE

Figure IX. Pays de l'action humanitaire pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Garantie de la coordination inter-agences en matière de prévention, de réponse et d'atténuation des risques de violence fondée sur le genre

L'UNFPA est un partenaire clé du système humanitaire régional, et dirige le programme sur la santé reproductive et la violence fondée sur le genre dans les contextes humanitaires, ainsi que sa participation aux groupes régionaux du Comité permanent interorganisations (CPI). À la suite de la consultation des sous-groupes régionaux sur la violence fondée sur le genre à Dakar en octobre 2019, il a été fortement recommandé de créer un sous-groupe régional sur le sujet dans le cadre du Groupe de travail régional sur la protection présidé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre continue de diriger l'ensemble de données opérationnelles communes pour les statistiques démographiques dans le cadre du groupe de travail sur la gestion de l'information, dans le cadre du protocole d'accord entre le Fonds et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) signé en juin 2018. Le Bureau régional a établi cet ensemble de données pour plusieurs pays non couverts par le Bureau régional d'OCHA en Afrique de l'Ouest et du Centre : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Libéria, la Mauritanie, la République centrafricaine, le Sénégal et le Togo.

Élargissement du domaine de responsabilité en matière de violence fondée sur le genre et renforcement du soutien à la protection au niveau interinstitutionnel

Les membres du groupe de travail régional sur la protection, dirigé par le HCR, ont convenu de créer un groupe de travail régional sur la violence fondée sur le genre. Le groupe a été lancé lors de la première réunion qui s'est tenue le 22 mai 2020 en présence du Directeur régional de l'UNFPA, Mabingue Ngom, et du Directeur régional adjoint du HCR, Xavier Creach, ainsi que d'une cinquantaine de participants issus de diverses organisations régionales (Nations Unies, ONG, donateurs). Sept réunions mensuelles ont été animées conjointement par l'UNFPA en 2021 et l'équipe régionale de la zone de responsabilité en matière de violence fondée sur le genre. Ces réunions ont permis, entre autres, d'adopter le mandat du groupe, de tenir des discussions thématiques sur les défis en cours, notamment dans le cadre du COVID-19, et de partager des connaissances et des bonnes pratiques. Dans ce contexte, le groupe de travail régional sur la violence fondée sur le genre a réalisé une analyse des lacunes en matière de capacités de coordination de la violence fondée sur le genre aux niveaux national et régional.

En outre, l'UNFPA a renforcé la coordination inter-agences, la prévention, la réponse et l'atténuation des risques liés à la violence fondée sur le genre en remplissant les fonctions clés du CPI (y compris l'adaptation au contexte du COVID-19) dans les sept pays humanitaires prioritaires de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso, Cameroun, Niger, Nigéria, République centrafricaine et Tchad) et les cinq pays de préparation (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée et Togo). Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a également soutenu l'activation du sous-groupe sur la violence fondée sur le genre au Burkina Faso, la mise en place du groupe de coordination régional sur la violence fondée sur le genre en 2019, et la réactivation du groupe de travail sur la violence fondée sur le genre en Guinée.

Réponse aux défis humanitaires transfrontaliers par une coordination efficace : le bassin du lac Tchad

En 2020, la haute direction et les points focaux nationaux de la Plateforme de coordination régionale de l'UNFPA pour le bassin du lac Tchad ont organisé plusieurs réunions stratégiques et techniques. Les principaux résultats ont été la mise en place de quatre piliers dirigés par chaque Bureau de pays dans les quatre pays bordant le lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad), la mise en œuvre d'un projet régional financé par la Norvège tout au long de l'appel de la conférence d'Oslo, et la création de l'équipe de coordination régionale à Maroua, au Cameroun. L'équipe assurera la coordination des piliers menés par les quatre pays riverains du lac Tchad dans leurs efforts pour promouvoir la culture de la paix, renforcer la réponse des communautés et capter le dividende démographique dans les États fédérés, les régions et les provinces autour du lac Tchad qui sont confrontés à des défis sécuritaires, humanitaires et de développement.

La similitude des crises dans le bassin du lac Tchad et dans la région du Liptako-Gourma, qui comprend des parties du Burkina Faso, du Mali et du Niger, a entraîné la nécessité de reproduire l'initiative du bassin du lac Tchad. L'engagement des bureaux de pays concernés a été demandé après une concertation entre les trois pays à Abidjan, en 2019, en marge du comité de pilotage de l'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD). En 2020, une analyse de la situation de la région a été menée pour calibrer la théorie du changement aux spécificités du Liptako-Gourma.

Renforcement de la coordination et de la réponse à la violence fondée sur le genre dans le Sahel central

L'action humanitaire de l'UNFPA en Afrique de l'Ouest et du Centre correspond aux objectifs de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Elle intervient de manière transversale sur tous les produits de cette stratégie ciblant les personnes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les adolescents. En 2020, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a organisé deux événements majeurs de plaidoyer et de dialogues politiques de haut niveau lors de l'événement parallèle sur la violence fondée sur le genre organisé dans le cadre de la Table ronde ministérielle sur le Sahel central fin novembre 2020 et lors du Symposium de haut niveau sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel central qui a eu lieu en décembre. En plus de ces initiatives, le Bureau régional a renforcé son partenariat au Sahel avec les plateformes de coordination régionale du bassin du lac Tchad et du Liptako-Gourma. Depuis janvier 2021, l'UNFPA contribue à l'analyse de protection des risques de violence fondée sur le genre dans le centre du Sahel par le biais du projet de suivi de protection multipartite dirigé par le HCR. Les Bureaux régionaux de l'UNFPA et du HCR ont coordonné et soutenu les équipes de pays dans la réponse à la crise des personnes déplacées et des réfugiés suite aux violences électorales, notamment en Côte d'Ivoire et au Libéria.

Le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été désigné par toutes les organisations des Nations Unies pour élaborer la théorie du changement de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel en 2018. Cette théorie était essentielle pour la révision et la finalisation du plan de cette dernière et du plan de plaidoyer en 2019. Le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre fait partie de l'équipe d'appui à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, comme l'a décidé le Secrétaire général adjoint des Nations Unies dans un mémorandum sur les mesures de suivi de la décision du Secrétaire général concernant les nouveaux arrangements pour le renforcement de la coordination et de la mise en œuvre de la stratégie. Il dirige le comité directeur pour la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui réunit les directeurs régionaux et les coordinateurs résidents des 10 pays du Sahel.

6 COMMUNICATIONS, MOBILISATION DES RESSOURCES ET PARTENARIATS EN VUE DU CHANGEMENT

Les efforts déployés en matière de plaidoyer, de communication, de mobilisation des ressources et de partenariats se sont avérés essentiels pour permettre à l'UNFPA d'atteindre des millions de femmes, de jeunes filles et de jeunes gens. La mise en œuvre d'un solide plan de sensibilisation et de communication à travers la région a nécessité un mélange de méthodes de médias traditionnels et sociaux, y compris des stratégies de communications sociales et de changement de comportement. L'UNFPA et ses partenaires ont diffusé des messages clés adaptés aux populations ciblées dans les communautés urbaines, périurbaines et rurales, la portée des articles passant de 2,6 milliards en 2018 à 9,3 milliards en 2021.

Figure X. Articles produits et nombre de personnes atteintes par l'UNFPA et ses partenaires, 2018-2021

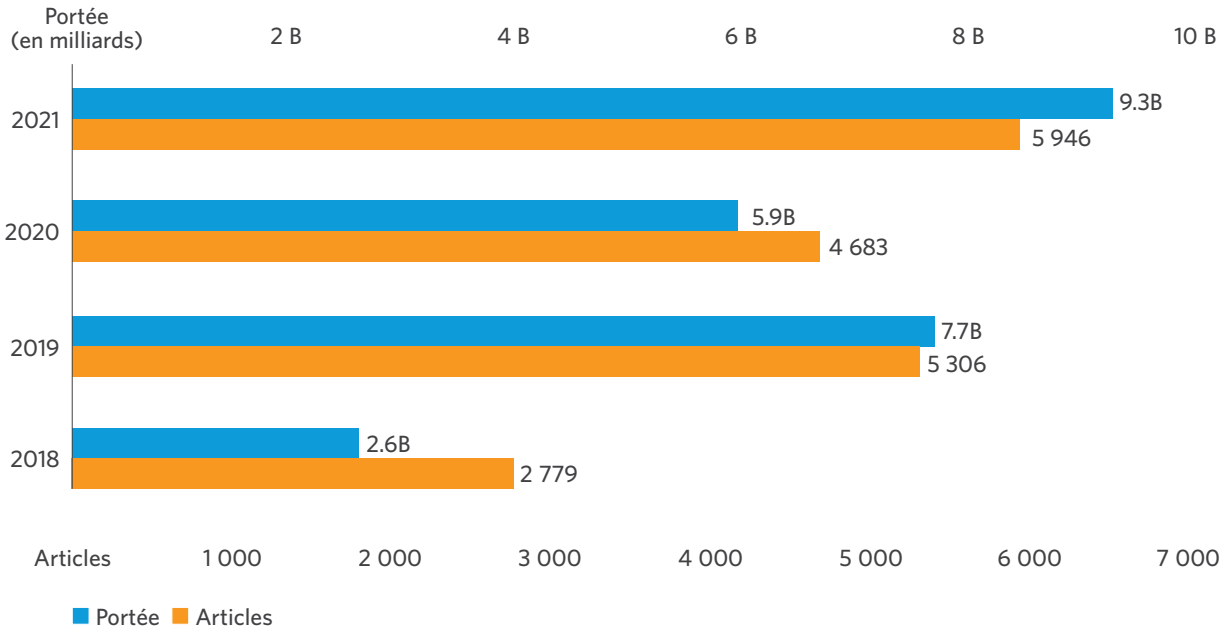

Les campagnes ont constitué un élément essentiel à la sensibilisation et à la mobilisation du public. La campagne *#StrongerTogether* menée par l'initiative SWEDD et *« C'est la Vie ! »* du Fonds français de Muskoka ont mobilisé le public cible dans tous les domaines. La mobilisation sociale autour d'événements critiques et de journées internationales, comme l'élan et la préparation du sommet de la CIPD+25 à Nairobi, a fait une différence significative. Les visiteurs du site web régional ont également doublé au cours de cette période. Le nombre de visiteurs du site web est passé d'un total annuel de 12 964 en 2017 à 15 243 en 2018 puis à 33 296 en 2021.

Le plaidoyer, la communication et la visibilité ont été essentiels au renforcement de nos efforts de partenariat et de mobilisation des ressources. Entre 2018 et 2021, plusieurs partenariats stratégiques, innovants et transformateurs ont été développés et renforcés dans la région.

Ces partenariats ont contribué à atteindre un (ou plusieurs) des objectifs de partenariat du Cadre de partenariat stratégique 2018-2021 de l'UNFPA, à savoir :

Portée : élargir la portée pour entraîner une large approbation et la visibilité de l'UNFPA en tant que principale organisation des Nations Unies œuvrant pour préserver et améliorer la santé et le bien-être de tous les peuples.

Mobilisation des ressources : cultiver un portefeuille solide et varié de donateurs soutenant les programmes de l'UNFPA et contribuant ainsi à la durabilité de l'organisation.

Intelligence : soutenir l'UNFPA avec un réseau de partenaires qui renforcent la capacité opérationnelle en fournissant ou en contribuant à des solutions innovantes.

Alliances : mettre en place des alliances afin d'accroître continuellement le soutien du gouvernement et du public.

L'éventail des partenariats sur lesquels l'UNFPA s'appuie en Afrique de l'Ouest et du Centre pour atteindre ses trois résultats transformateurs est large et diversifié, des jeunes d'AfriYAN à la multinationale Philips, en passant par la municipalité de Gueule Tapée-Fass-Colobane à Dakar, un réseau de chefs traditionnels et religieux, l'Organisation ouest-africaine de la santé, le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement (Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud) et d'autres organisations des Nations Unies.

En ce qui concerne les ressources, le volume des fonds secondaires mobilisés en 2018 et en 2019 n'a pas évolué, en augmentant de 26,5 % en 2020 avec 27 millions de dollars supplémentaires malgré l'épidémie de COVID-19. En revanche, ce montant a rapidement diminué de plus de la moitié, soit de 51,2 %, en 2021. L'impact du COVID-19 s'est peut-être davantage fait sentir en 2021 qu'en 2020, date à laquelle il est apparu.

Figure XI. Volume de fonds secondaires en Afrique de l'Ouest et du Centre

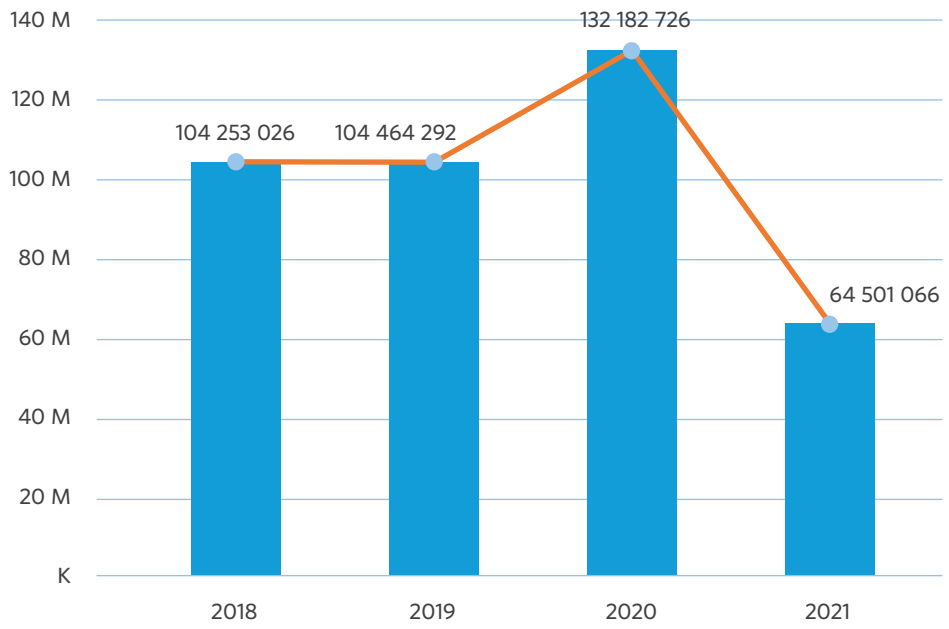

Sur la période de quatre ans, les gouvernements donateurs sont restés la principale source de fonds secondaires dans la région, mais le montant des fonds secondaires mobilisés par l'UNFPA a dépassé celui donné par les pays du programme à partir de 2019. En 2021, les organisations intergouvernementales sont devenues l'une des trois principales sources de financement, après les gouvernements donateurs et les organisations des Nations Unies.

En ce qui concerne le financement humanitaire, les organisations des Nations Unies, en particulier l'OCHA et le Fonds de développement des Nations Unies, sont les principaux contributeurs au financement humanitaire, tandis que la contribution des gouvernements donateurs a rapidement augmenté en 2021. Le taux de croissance du financement humanitaire a bondi à 143,3 % en 2020 avec l'épidémie de COVID-19, tandis qu'il a diminué de 30,2 % en 2021.

Figure XII : Tendance du financement humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2018-2021

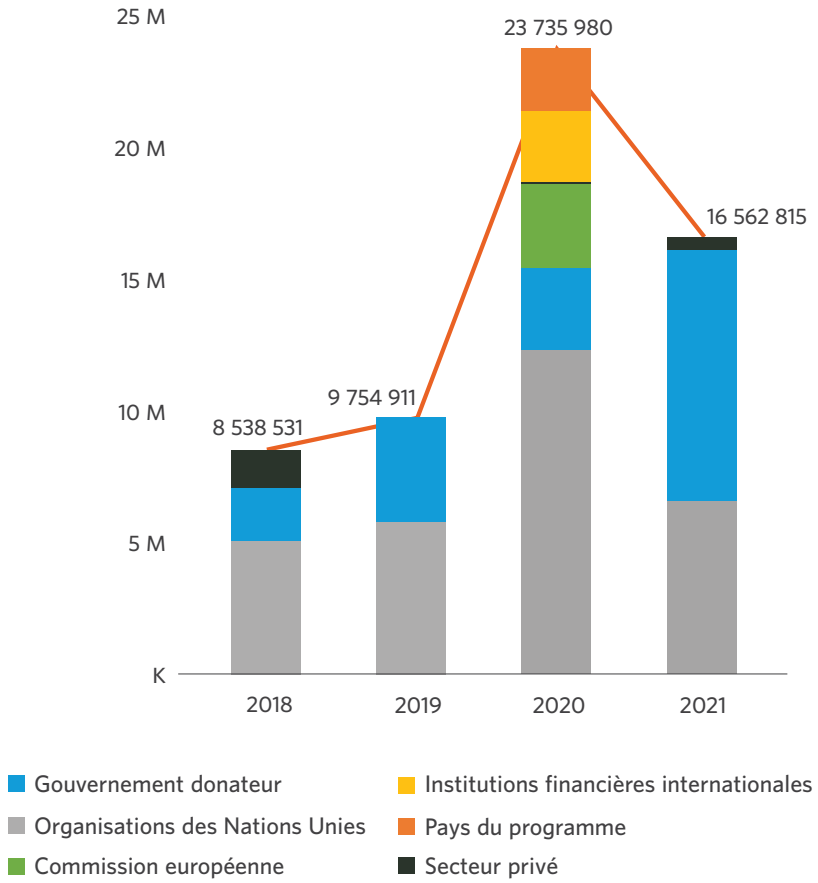

SWEDD
AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL
SAHEL WOMEN EMPOWERMENT AND DEMOGRAPHIC DIVIDEND

7 PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel

L'initiative SWEDD a été lancée en 2015 en tant que réponse de l'UNFPA et de la Banque mondiale à l'appel à l'action lancé par les chefs d'État de six pays du Sahel – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad – pour relever les défis de développement de la région en soutenant les initiatives nationales en faveur de l'égalité des genres afin de renforcer la santé familiale et d'améliorer l'autonomisation des communautés. Le projet, qui en est maintenant à sa troisième phase, a été testé et éprouvé, et est rapidement devenu une remarquable vitrine de solutions innovantes locales intégrées dans les ODD et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. L'initiative SWEDD adopte une approche globale et s'aligne pleinement sur le Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA, soutenue par les meilleures pratiques mondiales et les partenariats internationaux, afin de faire un bond en avant dans le développement des femmes et des jeunes filles sur le continent africain.

Elle repose sur de solides partenariats multipartites et sur un mécanisme de gouvernance dirigé par un comité directeur ministériel régional réunissant les ministères nationaux de la planification économique, des finances, de la santé, du genre, des affaires sociales et de l'éducation. L'UNFPA coordonne l'assistance technique et supervise le Secrétariat technique régional, avec le soutien de la Banque mondiale en tant que partenaire financier, et de l'Organisation ouest-africaine de la santé, dont l'expertise régionale en matière de santé constitue un atout majeur.

L'implication des communautés économiques régionales africaines et de l'Union africaine rend l'intégration de l'approche SWEDD possible sur le continent. Le modèle transformateur du projet repose sur un engagement complet avec un consortium de 9 360 chefs religieux et traditionnels, et la coalition des parties prenantes de l'initiative SWEDD, y compris la table ronde des premières dames, les réseaux de jeunes, les plateformes médiatiques et les célébrités, ainsi que les partenaires du dernier kilomètre, notamment l'Agence française de développement (AfD), le Gouvernement canadien, le Centre de recherche en économie appliquée et finance de Thiès, le Centre d'Études de la Famille Africaine en Population, Santé et Développement Durable, le Comité des médicaments à usage humain, le Consortium Régional pour la Recherche en Économie Générationnelle, Equimundo, GBCHealth, la John Hopkins University, Plan International, et le Population Council.

Agissant comme un puits de connaissances, l'UNFPA continue de contribuer à répondre aux besoins en capacités de l'initiative SWEDD, à son programme d'institutionnalisation, à son cadre politique, à sa feuille de route logistique, à ses structures de gestion, à ses plans de mise en œuvre, à ses stratégies d'expansion, à la mobilisation des ressources et à l'image de marque de ses campagnes de sensibilisation. L'affiliation du Fonds s'est avérée essentielle pour guider l'initiative et favoriser sa croissance, tout en mettant en œuvre les principaux objectifs définis dans le Plan stratégique 2018 de l'UNFPA.

Les apports financiers à l'initiative ont également plus que triplé, passant de 207 millions de dollars en 2018 à 680 millions de dollars en 2021.

Croissance géographique et développement de l'initiative SWEDD en chiffres

SWEDD 1 : 2015-2019

Six pays ont été à l'origine de l'initiative : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le Bénin y a adhéré en 2019, ce qui a porté le nombre total de membres à sept.

SWEDD 2 : 2020-2024

Deux autres pays, le **Cameroun et la Guinée**, ont rejoint l'initiative, portant à neuf le nombre d'États membres.

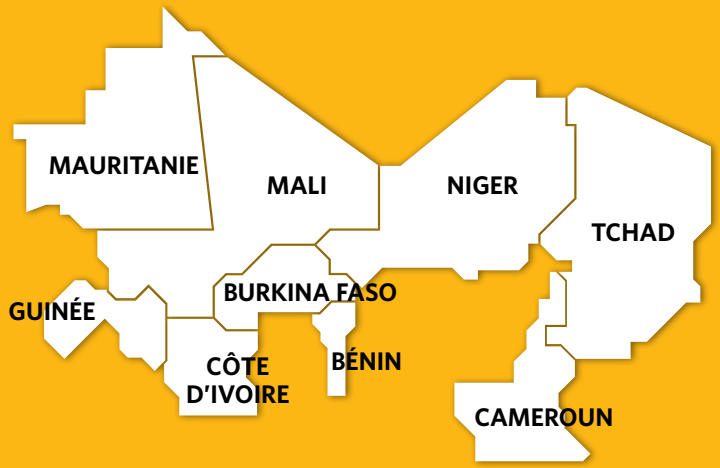

La couverture géographique de l'initiative a presque triplé.

SWEDD 1 : **23** communes → développement pour couvrir → **SWEDD 2 :** **64** communes

L'initiative SWEDD s'est distinguée et a placé la barre très haut en démontrant ses multiples bonnes pratiques pour faire progresser l'autonomisation des femmes en Afrique. Il s'agit notamment de :

- Communication pour le changement social et comportemental pour la fourniture de services de santé reproductive et de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, et de nutrition
- Espaces sécurisés et clubs de maris et de futurs maris
- Création d'un environnement propice au maintien des filles à l'école
- Gestion de l'hygiène menstruelle comme facteur de bien-être pour le maintien des filles à l'école
- Création d'observatoires nationaux du dividende démographique
- Centres d'excellence et formation pour un master avancé en soins infirmiers et une certification de sage-femme
- Campagne #StrongerTogether comme réponse à la pandémie de COVID-19 et continuité des interventions de santé familiale en faveur des femmes

Trois meilleures pratiques de l'initiative SWEDD ont été reconnues lors du quatrième Forum des meilleures pratiques de santé de la CEDEAO, sur le thème « Innovations ou meilleures pratiques en matière de couverture sanitaire universelle ou de systèmes de santé », qui s'est tenu du 24 au 26 novembre 2021 à Praia, au Cabo Verde :

Clubs de maris et de futurs maris au Burkina Faso.
Ces clubs ont pour but d'améliorer l'utilisation de la santé reproductive et de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant dans les communautés grâce à l'implication des hommes et à une masculinité positive.

Espaces sécurisés au Mali.
Le programme au Mali est une stratégie communautaire destinée à renforcer les connaissances des adolescents et des jeunes femmes en matière de compétences de vie, de leadership, de conscience de soi, de techniques de négociation, d'autonomie corporelle, etc.

Approche du mentorat clinique des sages-femmes au Bénin.
Le mentorat clinique des sages-femmes a permis de créer un réseau de 194 sages-femmes et d'inverser la tendance actuelle des indicateurs de santé maternelle, et avec des effets positifs sur les pratiques de soins dans les structures de santé.

Fonds français de Muskoka : construire ensemble, produire mieux

Le Fonds français Muskoka est un partenariat entre le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, quatre organisations des Nations Unies (UNFPA, UNICEF, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé) et neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Le Fonds cible les populations les plus vulnérables (femmes, filles, mères, nouveau-nés, enfants et adolescents) dont les indicateurs de santé maternelle et infantile restent préoccupants. Il soutient également le projet C'est la Vie ! depuis 2017, afin de mettre au point plusieurs outils ludo-éducatifs autour de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Sa stratégie repose sur la mise en œuvre d'interventions sanitaires à fort impact, dans le cadre de la continuité des soins, en accord avec les plans nationaux de développement sanitaire des pays cibles.

L'approche inclusive du Fonds français de Muskoka a contribué à renforcer les systèmes de santé. De 2010 à 2020, plus de 70 000 agents de santé ont été formés dans les centres d'excellence soutenus par le Fonds. Pour la même période, la mortalité infantile et juvénile a diminué de plus de 30 % et le taux de naissances assistées par du personnel qualifié est passé de 50 à 70 % en Côte d'Ivoire.

En Guinée, de 2020 à 2021, le recours au portogram est passé de 25 à 33 %, les accouchements assistés par une sage-femme ont augmenté pour atteindre une moyenne de 68 % et les femmes enceintes fréquentant les centres de soins prénatals sont passées de 56 à 92 %. Dans les trois préfectures concernées, 56 % des femmes enceintes se présentent désormais dans les six semaines suivant l'accouchement, ce qui n'était pas le cas auparavant et ne l'est toujours pas dans les centres de santé situés en dehors de la zone du projet. Le pourcentage de femmes enceintes ayant reçu une série complète de vaccins est passé de 76 à 84 %. Le nombre total de nouveaux utilisateurs d'implants est passé de 24 à 154.

L'UNFPA a soutenu la création d'une bibliothèque numérique qui donne accès à plus de 400 ressources ludo-éducatives et éducatives, mises au point par l'ONG sénégalaise Réseau Africain de l'Éducation pour la Santé ou RAES, notamment des épisodes télévisés et radiophoniques, un guide de la série radiophonique, du contenu pour les campagnes numériques, des dossiers de presse, des notes institutionnelles et des kits pédagogiques sur la planification familiale, les MGF, la puberté et la santé menstruelle, la violence domestique, le mariage des enfants, le suivi de la grossesse et de l'accouchement, l'allaitement, etc. La bibliothèque numérique est en accès libre pour les animateurs communautaires, les ONG, les institutions internationales, les donateurs, les journalistes, les chercheurs, les agents de santé, etc.

8

VOIE À SUIVRE : RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Suite à l'approbation du Plan stratégique 2022-2025 de l'UNFPA par le Conseil d'administration, sa Directrice exécutive, le Dr Natalia Kanem, invite les partenaires à travailler main dans la main, à intensifier et à accélérer leurs actions afin d'atteindre les trois résultats transformateurs d'ici 2030.

> *Pour atteindre ces trois résultats véritablement transformateurs d'ici 2030, nous devons accélérer les progrès, étendre notre influence et faire appel à davantage de partenaires. Nous devons nous montrer plus innovants que jamais, en utilisant des données de qualité et une analyse solide de la dynamique des populations pour identifier les bons investissements et mettre en œuvre le changement que nous voulons voir pour ne laisser personne de côté.*
>
> Dr Natalia Kanem, Directrice exécutive de l'UNFPA

Résultat 1
D'ici 2025, accélérer la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

Résultat 2
D'ici 2025, accélérer la réduction des décès maternels évitables.

Résultat 3
D'ici 2025, accélérer la réduction de la violence fondée sur le genre et des pratiques néfastes.

L'UNFPA s'efforce d'accélérer la mise en œuvre avec ses partenaires des différents secteurs, indépendamment des domaines d'intervention, sans laisser personne de côté. Dans cet esprit, le Plan stratégique 2022-2025 définit six produits (Politique et redevabilité, Qualité des soins et des services, Normes sociales et de genre, Changements et données démographiques, Action humanitaire, Adolescent(e)s et jeunes), et identifie **six facteurs d'accélération** pour renforcer l'efficacité des modes d'engagement.

Six facteurs d'accélération

1. Les approches reposant sur les droits fondamentaux et les approches sexotransformatrices ;
2. L'innovation et la numérisation ;
3. Les partenariats, la coopération Sud-Sud et triangulaire et le financement ;
4. Les données et les éléments de preuve ;
5. Ne laisser personne de côté et aider les personnes les plus défavorisées en premier ;
6. La résilience et la capacité d'adaptation, ainsi que la complémentarité entre les efforts de développement, d'aide humanitaire et en faveur de la paix.

Figure XIII. Six facteurs d'accélération du Plan stratégique 2022-2025

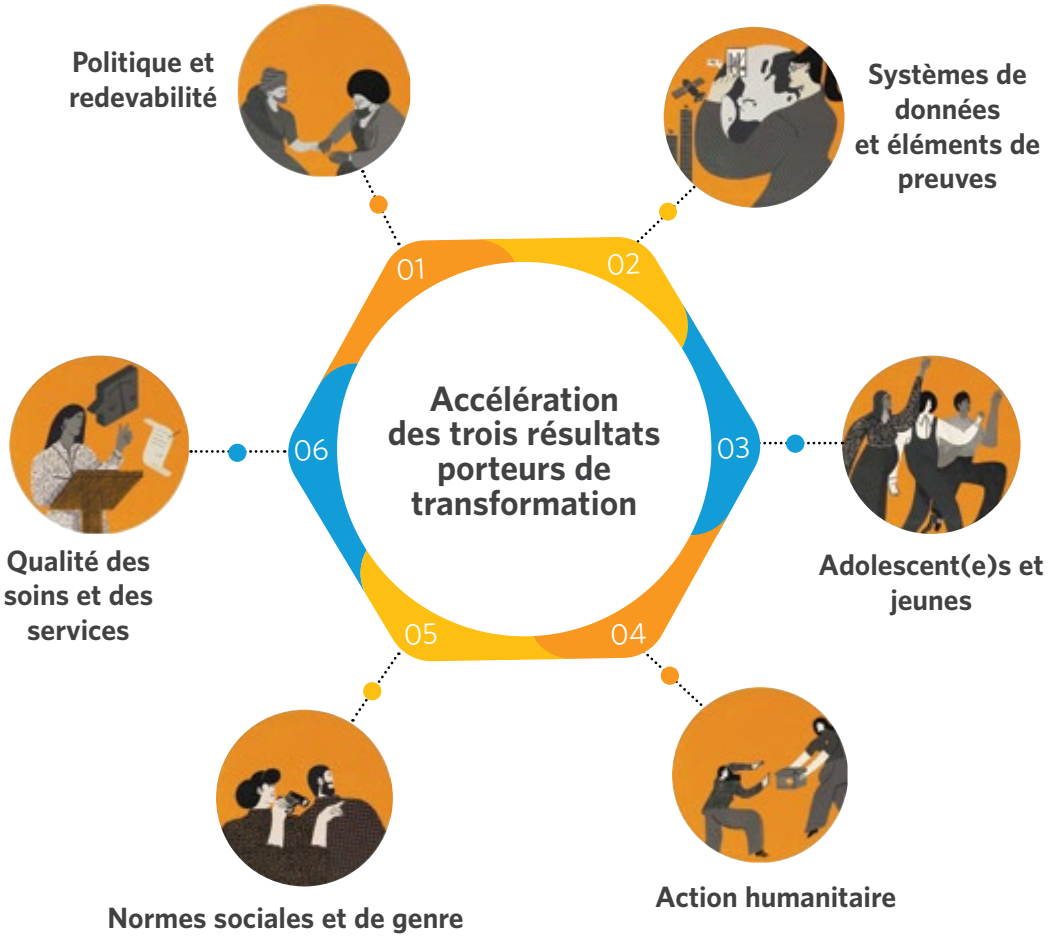

Figure XIV. Transformation de l'UNFPA

Amélioration des programmes pour l'obtention de résultats

01

- Amélioration de la qualité de sa programmation
- Exploitation de l'innovation et de la numérisation
- Optimisation de la gestion axée sur les résultats et la gestion des connaissances
- Renforcement de la capacité de réponse humanitaire

Gestion optimisée des ressources

02

- Nomination des bonnes personnes disposant des bonnes compétences au bon endroit et au bon moment
- Élargissement de la base des donateurs et des contributions et aide aux pays afin de générer leurs flux de financement
- Obtention de l'agilité opérationnelle avec la redevabilité

Développement des partenariats pour plus d'impact

03

- Promotion et protection de l'agenda de la CIPD grâce à des partenariats élargis en matière de communication
- Développement de partenariats multipartites, y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire
- Capitalisation sur la réforme des Nations Unies en tant que catalyseur et opportunités pour la mise en œuvre du Plan stratégique

Le Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui est aligné sur le Plan stratégique 2022-2025, aura pour objectif d'intensifier et d'accélérer la réalisation des trois résultats transformateurs et la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la réalisation des ODD dans la région. D'où sa vision :

> *Mettre en place l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs pour assurer l'autonomisation des femmes, des flles et des jeunes, accélérer la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD et exploiter le dividende démographique comme une voie pour atteindre les trois zéros, le Programme 2030, les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.*

Il répond également à l'Appel à l'action des Nations Unies, tout en veillant ne laisser personne de côté. Selon Mme Argentina Matavel, Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre,

Le Plan stratégique 2022-2025 nous met encore plus au défi d'intensifier et d'accélérer les actions afin de mieux positionner le dividende démographique et la diversité de la région comme catalyseurs et accélérateurs pour atteindre les trois résultats transformateurs. À l'avenir, nous renforcerons nos partenariats stratégiques et nos efforts de mobilisation des ressources afin de soutenir la mise en œuvre des interventions de la région et de garantir des progrès significatifs pour chaque indicateur.

Argentina Matavel Piccin, Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Serving as a framework for interventions, the regional programme will focus on:

1. Le dialogue politique de haut niveau et le plaidoyer
2. L'amélioration de la production et le partage des connaissances
3. La protection et la diffusion des données et des recherches sur les trois résultats transformateurs
4. Le renforcement de la coordination et des partenariats, y compris de la coopération Sud-Sud et triangulaire
5. Le développement et la prestation de services

Le développement et la prestation de services

Rappelons que la population de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est estimée à 471 millions d'habitants en 2020, et devrait atteindre un milliard d'habitants d'ici 2050, tandis que 66,2 % de la population a moins de 25 ans. Cette forte proportion de jeunes, due à une croissance démographique élevée (2,7 %), contribue au taux de dépendance élevé de la population (87 %).

L'UNFPA travaille avec les gouvernements et ses partenaires pour surmonter les défis et transformer les mauvais indicateurs socio-économiques et démographiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre afin de tirer parti des ressources et des opportunités de la région.

Figure XV. Densité de population de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (millions)

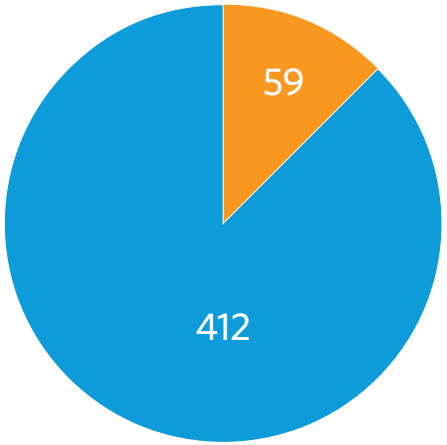

UNFPA

Équipe de rédaction

Éditrice
Argentina Matavel Piccin

Supervision éditoriale
Fabrizia Falcione

Rédacteur en chef
Jacob Enoh Eben

Rédacteur (trice) associé (e)
Marie Chantal Uwitonze

Support de production
Mame Oumy Ndoye | Mandiaye Pety Badji | Dame Sakho

Consultants éditoriaux
Agenda stratégique

Design
Rouge Communications

Rédacteurs consultatifs et collaborateurs de l'UNFPA
Agnes Bangali, Borry Djatta, Cecile Mazzacurati, Dodzi Kofi Amenuveve Mawuli Achoribo, Edouard Talnan, Pauline Pratt, Gilena Andrade, Sarra Hassouni, Waly Sene et Younhong Min.

Photographies
Sauf indication contraire, les photos proviennent du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et des bureaux nationaux de l'UNFPA en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Couverture @UNFPA-WCARO

Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNFPA

Immeuble Wolle Ndiaye, Almadies, BP : 21090 Dakar-Ponty SÉNÉGAL
Fax : +221 33 820 17 31 | Site Internet : https://wcaro.unfpa.org/fr
Courriel : wcaro.office@unfpa.org